

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL DAOON N°DNCMP/306.../F/2020-2021
RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR LES TRAVAUX DES PROJETS
D'EXTENSIONS D'URGENCE.**

Date de Publication : 10.06/2021

Date d'ouverture des offres : 29.06/2021

La REGIDESO relance un avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour la fourniture du matériel pour les travaux des projets d'extensions d'urgence.

Les caractéristiques du matériel souhaité par la REGIDESO sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, ainsi que dans le bordereau des quantités et des prix en annexe.

1. Objet.

Le présent marché concerne la fourniture du matériel pour les travaux des projets de petites extensions.

2. Financement.

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO, exercice 2020-2021.

3. Allotissement.

Le matériel est constitué d'un seul lot comportant quatre parties :

- Matériel pour réseau aérien moyenne tension ;
- Matériel du poste de transformation ;
- Matériel de mise à la terre ;
- Matériel pour réseau aérien basse tension.

4. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale du pays justifiant des capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché conformément aux articles 151 ,152 ,154 du Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut pas participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

6. Garantie de soumission

Une garantie de soumission en original de deux millions de francs burundais (2 000 000 FBu) délivrée par une banque agréée, établie suivant le modèle en annexe 2 est exigée. Les chèques ne sont pas permis.

L'absence ou la non-conformité de la présente garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

7. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

8. Consultation et Obtention du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

*Service Approvisionnements de la REGIDESO
Avenue de la Révolution, N° 0100-010-014, ROHERO 1
B.P. 660 BUJUMBURA
Tél. 22 22 11 69, 22 22 51 63.*

Il pourra être obtenu au service des approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :
-d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100.000FBU) non remboursables au compte n°1132/005 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de la REGIDESO ou à son compte IBB N°625/01/59,
-verser, la moitié (50%) (50.000FBU) sur le compte n°1132/005 au nom de la REGIDESO et l'autre moitié (50%) (50.000FBU) sur le sous compte de transit des recettes non fiscales n°1101/001.04 tous ouverts à la BANQUE au nom de l'OBR.

9. Dépôt et ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO au plus tard le 29.1.2021 à 9 heures précise heure locale et devront être enregistrées dans le registre spécial de dépôt des offres se trouvant au secrétariat de la Direction Générale.

Elles porteront la mention «Offre pour la fourniture du matériel pour les travaux des projets d'extensions d'urgence DAON N° DNCMP/306/F/2021», A n'ouvrir qu'en séance publique du 29/1/2021 à 9 h30min.

L'ouverture des offres aura lieu le 29/1/2021 à 9 h30min dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO.

10. Lieu et délai de livraison

Les fournitures seront livrées à Bujumbura. Le délai de livraison est fixé à Trois (3) mois calendaires au maximum mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir à partir de la date de réception du contrat.

11. Réception des fournitures

Dès la notification de l'avis d'arrivée, les membres de la commission de réception et le fournisseur ou son représentant procéderont conjointement à la réception des fournitures.

12. Critères de qualification

Le Soumissionnaire sera qualifié si son offre est :

- Administrativement conforme ;
- Techniquement conforme ;
- Financièrement mois disante.

13. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 03 / 6 / 2021

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIDESO

Dr. Ir. Major Jean Albert MANIGOMBA

